



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ligne Paris-Toulouse

Question au Gouvernement n° 1215

Texte de la question

AVENIR DE LA LIGNE POLT

M. le président. La parole est à Mme Dominique Orliac, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

Mme Dominique Orliac. Monsieur le ministre des transports, la modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse – POLT – est essentielle pour les 5 millions d'habitants des 32 départements concernés.

Vous avez fait le choix, suivant les conclusions du rapport de la commission « mobilité 21 », d'accorder la priorité à la régénération du réseau ferroviaire existant, de procéder au plus tôt au renouvellement des matériels roulants des grandes lignes, plus particulièrement pour les trains d'équilibre du territoire – TET –. Dans les priorités dégagées figure bien la ligne POLT.

Vous prendrez très prochainement une décision concernant les matériels roulants. L'utilisation de rames TGV révisées, de Paris à Toulouse – j'insiste sur ce point –, permettrait la modernisation annoncée avec un effet presque immédiat, puisque les premières rames pourraient être opérationnelles dès 2015. Après les retards pris sur cette ligne depuis plusieurs décennies, et quelques mois après le terrible accident de Brétigny-sur-Orge, ce serait là un signe très fort de la part du Gouvernement.

Le choix d'un matériel neuf allongerait les délais de mise en œuvre de façon difficilement acceptable par des territoires, leurs populations et leurs élus, qui se sentent délaissés. Un matériel neuf nécessiterait un appel d'offres qui, avec la phase d'expérimentation, repousserait les délais de mise en œuvre. Personne ne peut imaginer que nous disposions pendant encore neuf ans du même matériel, lequel, les experts le confirment, ne tiendra pas même jusque-là ! Enfin, une rame TGV rénovée coûterait à peu près trois fois moins cher qu'un matériel neuf.

« Le POLT, c'est maintenant ! » (*Sourires*) Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous éclairer sur votre choix futur ? Il est grand temps que cette ligne historique retrouve l'attention qu'elle mérite en tant que troisième radiale nationale. Par ailleurs, je rappelle que le département du Lot est toujours en attente du rétablissement des arrêts à Gourdon et Souillac. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, madame la députée, le constat que vous faites au sujet de la ligne POLT, une ligne essentielle, est malheureusement partagé dans plusieurs régions, où le secteur ferroviaire et les infrastructures subissent une dégradation continue.

La ligne POLT est un enjeu majeur pour le désenclavement des territoires. D'ores et déjà, je puis vous annoncer que 70 millions d'euros ont été consacrés en 2013 à la maintenance de cette ligne, qui s'est dégradée ces dernières années faute d'investissements. Mais cette somme ne sera pas suffisante.

Comme l'a indiqué M. le Premier ministre, la politique du Gouvernement en matière de transport est désormais claire et rompt avec le passé : maintien et modernisation de l'existant ; priorité aux transports du quotidien. C'est ainsi que nous engagerons bientôt le volet « mobilité » des contrats de plan État-région, qui nous permettra de prioriser les enjeux d'investissement sur les infrastructures. Le grand plan de modernisation du réseau, demandé à RFF, complétera cette politique.

Nous serons bientôt en possession du schéma directeur de la ligne POLT, qui devrait être conforme à la volonté du Premier ministre, à savoir le renouvellement de l'ensemble du matériel roulant sur toutes les lignes TET. Si des voitures Corail construites dans les années 1980, voire 1970, sont encore en service, d'ici 2025 toutes les lignes TET seront pourvues d'un matériel roulant renouvelé. Il nous faudra, pour cela, en liaison avec la SNCF, anticiper sur la mise en œuvre de ce matériel.

Quant aux arrêts de Gourdon et Souillac, nous sommes très attentifs à leur rétablissement, indispensable pour le territoire ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Orliac](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1215

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2013](#)